



Support détaillé

15 novembre 2021

Pleumeleuc

CONSEIL MUNICIPAL



Contexte et objectifs

- ❑ Le PLUi de Montfort Communauté a été approuvé le 25 mars 2021.
- ❑ Des erreurs matérielles ayant été observées, des modifications sont à apporter.

Décision soumise au vote

Émettre un avis favorable au projet de modification

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Anne-Sophie PATRU

Maire



Contexte et objectifs

- ❑ L'intercommunalité est équipée d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme commun aux 8 communes du groupement. Ce service instruit notamment les demandes de permis de construire.
- ❑ Une convention a été mise en place afin de fixer les modalités de fonctionnement et financement du service.

15/11/2021

Pleumeleuc - Conseil municipal du 15/11/2021

Décision soumise au vote

Approbation du renouvellement de la convention pour 3 ans.

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Anne-Sophie PATRU

Maire

Contexte et objectifs

- ❑ Approuvée en février 2020, une convention cadre permet à la commune et à Montfort Communauté de se confier mutuellement des prestations de services et de les facturer.

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité

Décision soumise au vote

Validation de la convention



Anne-Sophie PATRU

Maire



Contexte et objectifs

- ❑ Dans le cadre de la réalisation d'un nouveau lotissement, la commune souhaite mettre en place une convention de suivi des travaux pour les équipements et espaces publics qui seront rétrocédés à la commune.
- ❑ En contrepartie l'aménageur (Société Acanthe) versera 277 000 €, somme qui sera utilisée pour financer les équipements rendus nécessaires par ces nouveaux logements.

15/11/2021

Décision soumise au vote

Approuver la convention

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Patrick LE TEXIER

Adjoint délégué à l'aménagement du territoire et au cadre de vie



Contexte et objectifs

- ❑ Dans le cadre de la réflexion communautaire autour du sport, il a été décidé la création de 2 terrains synthétiques sur les communes de Talensac et Pleumeleuc.
- ❑ Suite à la consultation des entreprises et aux négociations financières, les entreprises sélectionnées sont présentées aux élus. Le budget total est de 644 282 € HT pour Pleumeleuc.
- ❑ Ceci inclut le terrassement, la mise en place d'une cuve de récupération des eaux de drainage, le drainage, la réalisation du terrain avec remplissage sables et les clôtures.
- ❑ L'éclairage sera, pour sa part, réalisé par le SDE35 pour un budget de 92 000 € HT

15/11/2021

Décision soumise au vote

Attribuer les marchés pour les montants indiqués

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Patrick LE TEXIER

Adjoint délégué à l'aménagement du territoire et au cadre de vie





Contexte et objectifs

- ❑ Afin de financer une partie des travaux du terrain synthétique, le Maire informe que des subventions seront sollicitées auprès de l'état, de collectivités territoriales et autres partenaires, pour un montant estimé de 600 000 € TTC (500 000 € HT).

Décision soumise au vote

Prendre acte des différentes demandes de subvention

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Anne-Sophie PATRU

Maire





Contexte et objectifs

- ❑ Les élus doivent se positionner sur le taux de la taxe d'aménagement pour les constructions nouvelles et les construction concernées.

Décision soumise au vote

Maintien de la taxe d'aménagement au taux de 4%

Exonération des abris de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable

**Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité**



Anne-Sophie PATRU

Maire





Contexte et objectifs

- ❑ Il est proposé l'attribution d'une subvention de fonctionnement de la commune au profit du Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 10 000€.

Décision soumise au vote

Versement de la subvention au CCAS

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Claudine RAULOIS

Adjointe déléguée à aux solidarités, à l'intergénérationnel et à l'Action Sociale





Contexte et objectifs

- ❑ Les services municipaux réalisent des travaux sur le patrimoine communal.
- ❑ Il est proposé de valider le calcul du coût moyen horaire des agents du service « bâtiment », pour valorisation de leurs interventions en investissement, plus intéressant pour les finances de la commune.
- ❑ Sur cette base la rénovation de charpente de l'abribus et de la préparation du mur pour la fresque sont valorisés à 5 924 €

Décision soumise au vote

Valider le calcul du taux horaire des agents réalisant des travaux sur le patrimoine communal

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Anne-Sophie PATRU

Maire





Contexte et objectifs

- ❑ Approbation de décisions modificatives du budget d'assainissement liée au résultat de l'exercices précédent et du budget principal afin d'acquérir un nouveau véhicule.

Décision soumise au vote

Approuver les modifications présentées

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Anne-Sophie PATRU

Maire





Contexte et objectifs

- ❑ Compte tenu des besoins de la commune, il est proposé d'acquérir le véhicule proposé pour un montant de 46 850.00 € HT, soit 56 220.00 € TTC.

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité

Décision soumise au vote

Valider le devis présenté



Anne-Sophie PATRU

Maire





BUDGET 2022 – AUTORISATION DE PAIEMENT EN INVESTISSEMENT

Contexte et objectifs

- ❑ Afin de permettre aux services de fonctionner avant le vote du budget en février 2022, il est proposé d'autoriser l'engagement et la liquidation des dépenses d'investissement début 2022 dans la limite de 25% maximum des investissements inscrits au budget de l'année précédente.

Décision soumise au vote

Autoriser les dépenses d'investissement en début d'année 2022

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Anne-Sophie PATRU

Maire





ADHÉSION AU DISPOSITIF « TERRE DE JEUX »

Contexte et objectifs

- ❑ Adhésion au label « Terre de Jeux » dans le cadre des jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 afin de favoriser la découverte du sport et de ses valeurs, et d'associer les pleumeleucois à la célébration des jeux sur notre territoire.

Proposition de la commission Sport, Loisirs et Animation du 12 octobre 2021

Décision soumise au vote

Approuver la candidature de la commune pour l'obtention du label « Terre de Jeux »

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Christophe LEDUC

Adjoint délégué au sport, loisirs et animations





CONVENTION DE PRESTATIONS DE CONTRE-VISITES MÉDICALES - SOFAXIS

Contexte et objectifs

- ❑ La commune souhaite passer une convention de prestation avec Sofaxis pour réaliser des contre-visites médicales, afin de maîtriser l'absentéisme du personnel en cas de nécessité.

Décision soumise au vote

Autoriser Madame le Maire à signer la convention

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Anne-Sophie PATRU

Maire





Contexte et objectifs

- ❑ Intégration d'une prime de fin d'année dans le régime indemnitaire des agents de la commune afin de régulariser une pratique existant depuis 1984.
 - NB : la prime est calculée au prorata du temps de travail dans l'année et représente environ 250 € pour un temps plein.

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité

Décision soumise au vote

Autoriser l'intégration de cette prime dans le régime indemnitaire des agents



Anne-Sophie PATRU

Maire





Contexte et objectifs

- ❑ Renonciation à exercer le droit de préemption des ventes de terrain ou de biens immobiliers réalisées au cours du mois d'octobre.

Décision soumise au vote

Prendre acte des décisions prises par le
Marie

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Anne-Sophie PATRU

Maire

